

Objet : Réhabilitation du RAM CAMEL - Avenants n°1 - Lots 6 et 7

N° : VA_DEC2021_135
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R.2194-8 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure, dans le cadre du marché de réhabilitation du RAM CAMEL, un avenant pour prestations supplémentaires avec :

- Pour le lot 6 « Agencement » : la société BESSIERE domiciliée à MERE (78490), afin de tenir compte de la modification et de l'adaptation des meubles.

Aux prestations initiales du marché sont ajoutées les prestations suivantes :

- o Modification de la table à langer pour un montant de 511.49 € HT ;
 - o Modification des caissons des étagères pour un montant de 1 000.58 € HT ;
 - o Modification du meuble cuisine pour un montant de 1 516.85 € HT ;
 - o Modification des caissons des étagères pour un montant de 945.71 € HT ;
 - o Eco-contribution pour un montant de 23.83 € HT.
- Pour un montant total de 3 998.46 € HT.

Soit un nouveau montant pour le lot 6 de 31 443.77 € HT, représentant une hausse de 14.57% par rapport au montant du marché initial.

- Pour le lot 7 « Bardage extérieur » : la société ECOLOPO domiciliée à BONDUES (59910) afin de tenir compte du dévoiement des gouttières en façade.

Aux prestations initiales du marché sont ajoutées les prestations suivantes :

- Pose de descentes PVC pour un montant de 1 046.58 € HT.

Soit un nouveau montant pour le lot 7 de 10 533.94 € HT, représentant une hausse de 11.03% par rapport au montant du marché initial.

Imputation comptable : 2313.421.2200.CACOLU

Fait à Villeneuve d'Ascq
le lundi 19 avril 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-179457-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 21 avril 2021